

FEDECHOSSES

POUR LE FEDERALISME

1995 - 3



B9

EDITORIAL

Fédéchoses - *F089*

A l'occasion du cinquantenaire de l'ONU vous trouverez dans ce numéro plusieurs articles concernant la nécessaire réforme de l'ONU sur laquelle les fédéralistes, tout naturellement, ont leur mot à dire. Par ailleurs la conférence intergouvernementale qui se réunira en 1996 pour réformer le Traité d'Union européenne s'ouvrira dans un contexte politique préoccupant compte tenu des positions actuelles du gouvernement français (reprise des essais nucléaires, report des accords de Schengen, retour aux fantasmes de grandeur de la France...). C'est pourquoi nous publions une contribution de nos amis italiens sur le rôle que les fédéralistes doivent jouer pour faire avancer la construction européenne vers la fédération.

Fédéchoses

Il faut à l'Europe une nationalité européenne

Ce qui se passe en Serbie démontre la nécessité des Etats-Unis d'Europe. Qu'aux gouvernements désunis succèdent les peuples unis. Finissons-en avec les empires meurtriers. Muselons les fanatismes et les despotismes. Brisons les glaives valets des superstitions et les dogmes qui ont le sabre au poing. Plus de guerres, plus de massacres, plus de carnages: libre pensée, libre échange, fraternité. Est-ce donc si difficile, la paix ? La République d'Europe, la Fédération continentale, il n'y a pas d'autre réalité politique que celle-là. Les raisonnements le constatent, les événements aussi. Sur cette réalité, qui est une nécessité, tous les philosophes sont d'accord, et aujourd'hui les bourreaux joignent leur démonstration à la démonstration des philosophes. A sa façon, et précisément parce qu'elle est horrible, la sauvagerie témoigne pour la civilisation. Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même. En un mot, les Etats-Unis d'Europe, c'est là le but, c'est le port. Ceci n'était hier que la vérité; grâce aux bourreaux de la Serbie, c'est aujourd'hui l'évidence. Aux penseurs s'ajoutent les assassins. La preuve était faite par les génies, la voilà faite par les monstres. L'avenir est un Dieu traîné par des tigres.

Victor Hugo
(29 août 1876)

L'EUROPE DES CITOYENS

Le Comité central des 8 et 9 juillet dans sa partie consacrée à la définition de la ligne politique a débattu sur la possibilité de lancer une campagne pour l'Europe des citoyens. Il s'agit d'un type d'actions que le Mouvement avait commencé à développer tout de suite après le congrès de Pescara, avec la création de comités des citoyens européens mais qu'il avait dû presque entièrement abandonner après les élections nationales de 1994 pour combattre avec toute la détermination nécessaire la dangereuse dérive eurosceptique de la politique italienne.

Depuis, la situation a changé en Italie et en Europe. Maintenant nous avons en Italie un gouvernement qui a pris des positions dans la ligne de la plateforme institutionnelle du M.F.E. pour la conférence intergouvernementale, même si elles ne sont pas totalement satisfaisantes et donc précaires, compte-tenu de l'instabilité de la politique italienne. Mais si cet aspect de la situation s'est amélioré en Italie, en Europe, il est nécessaire de prendre acte que le débat suscité par les courageuses propositions de la CDU-CSU pour un noyau fédéral a été désamorcé par l'obstacle français. En fait ce qui a prévalu,

c'est un Président qui semble accepter l'avance européenne sur le terrain de l'Union monétaire, mais qui se refuse à concéder des limitations de souveraineté nationale pour la construction de l'Union politique. A la lumière des faits et en ce qui concerne la réforme nécessaire pour construire une Union de type fédéral, le moteur franco-allemand ne semble pas en mesure d'imprimer une poussée suffisante pour faire prévaloir le point de vue fédéraliste dans la conférence intergouvernementale.

Une orientation stratégique désormais propre au M.F.E. consiste à engager le gouvernement italien à défendre lors de la conférence intergouvernementale une position ferme, aux côtés de l'Allemagne, en faveur de la construction de la Fédération européenne. Il faut toutefois reconnaître que cette orientation si elle est poursuivie avec cohérence et courage implique une rupture avec ceux des pays, comme la Grande-Bretagne, qui ne veulent pas d'avancées institutionnelles de ce type. Pour le moment, seul le gouvernement allemand a laissé entrevoir sa volonté d'aller de l'avant, si nécessaire, avec un groupe limité d'Etats. Mais les autres pays qui devraient donner naissance au noyau initial, semblent beaucoup plus hésitants. Face aux résistances anglaises, aux réticences françaises, et au faible soutien de l'Italie, le gouvernement allemand pourrait être contraint à accepter un compromis au rabais. Nous sommes donc dans une impasse. Compte-tenu de la faible volonté des gouvernements européens d'avancer vers un noyau fédéral, que faire ?

Si la classe politique et les gouvernements hésitent, il n'y a qu'une alternative : reprendre l'offensive avec une action forte faisant appel directement à ceux qui légitiment à travers leur consensus la classe politique et les gouvernements, c'est à dire les citoyens européens. Dans les années 50, à partir de l'action du Congrès du peuple européen, les fédéralistes se sont toujours présentés face aux pouvoirs nationaux, comme une avant-garde du peuple européen, même si les moyens avec lesquels ils cherchaient à faire prévaloir la volonté populaire variaient dans le temps.

Aujourd'hui, le moment est venu de mettre avec force l'accent sur l'idée de citoyenneté européenne. Le traité de Maastricht l'a reconnue explicitement, mais les gouvernements l'ont laissé largement inachevée en ce qui concerne la traduction dans les faits. Dans les régimes démocratiques, seuls les citoyens peuvent influencer les choix de leur propre gouvernement. Il existe un citoyen européen mais il n'existe pas encore de gouvernement européen. C'est là que réside la

contradiction de fond de la politique européenne.

Pour exploiter cette possibilité d'action les fédéralistes doivent agir comme l'avant-garde d'un front toujours plus ample, faisant émerger la protestation et l'insatisfaction des citoyens européens face aux résistances nationalistes et à la mauvaise volonté de ceux qui ont le pouvoir de construire l'Europe des citoyens. En bref, il faut mobiliser les citoyens européens en tant qu'individus et en tant qu'association d'individus, pour faire naître un front européen de soutien à la Fédération européenne. Les Européens ne veulent pas d'un nouveau traité de Maastricht, alambiqué et peu compréhensible. Ils veulent un gouvernement européen démocratique. Si la société civile, les sections locales des partis et des syndicats, les collectivités locales, etc. se déclarent en faveur de la Fédération européenne, les gouvernements nationaux et le Parlement européen ne pourront à la longue les ignorer. En démocratie, c'est la volonté des citoyens qui doit prévaloir.

On peut objecter qu'une action de ce type, pour devenir efficace, doit avoir un rayonnement européen, qu'une mobilisation italienne ne suffit pas. En outre pour atteindre une masse critique suffisante pour influencer la Conférence intergouvernementale, il est nécessaire de faire un effort de mobilisation intense et prolongée, que les fédéralistes dans le passé, n'ont réussi à réaliser que dans de rares circonstances. Ces objections sont fondées et doivent être prises sérieusement en considération. Dans les prochains mois, un débat approfondi devra se développer sur ces aspects, sur les différentes perspectives d'action et sur la réelle volonté du Mouvement de conduire cette nouvelle lutte. Mais, d'ici là, on peut faire valoir quelques observations.

La Conférence intergouvernementale va devoir résoudre un problème qui, au fond, n'est ni plus, ni moins que la construction de la Fédération européenne, même si la presse et beaucoup de gouvernements n'ont pas le courage et la volonté de le reconnaître. Avec l'élargissement vers l'Est et la Méditerranée, le vote à la majorité au Conseil des Ministres devient indispensable. Le maintien du statu quo entraînerait la paralysie et à la longue la mort de l'Union. Même les pays les plus réticents à l'abandon de souveraineté, comme la France, reconnaissent désormais la nécessité de cette réforme. Les autres questions cruciales concernent la monnaie unique et la sécurité qui sont les pouvoirs essentiels d'un Etat. Pour ce qui concerne la politique extérieure et de sécurité nous devons admettre

que les temps ne sont pas mûrs pour une solution fédéraliste, la voie vers la monnaie unique semble désormais tracée avec précision, et pour le moment, il ne semble pas qu'apparaissent des signes de remise en cause de la part de la France et de l'Allemagne d'un projet dont le succès ou l'échec dépend de leur volonté. La Conférence intergouvernementale aura donc une issue décisive si elle sait dire aux citoyens européens : *voici les institutions qui vous permettront de contrôler démocratiquement les pouvoirs qu'il est désormais nécessaire de gérer au niveau européen* : en bref, comme Jacques Delors avait déjà commencé à le dire, une Fédération d'Etats nationaux même limitée aux secteurs de la monnaie et de l'économie. En deçà de ce résultat la Conférence intergouvernementale aura échoué et les problèmes cruciaux resteront sans solution.

C'est pourquoi, il est nécessaire de faire intervenir les citoyens comme interlocuteurs directs de la classe politique et des gouvernements. En politique, il faut appeler un chat, un chat. Ce n'est pas un hasard si les gouvernements et même le Parlement européen refusent des expressions telles que "Fédération" et "Constitution". C'est seulement s'ils sont confrontés aux citoyens qu'ils seront contraints d'employer un langage clair : appeler la Commission, gouvernement ; dire que le Parlement européen ne peut rester un organe privé de véritables pouvoirs législatifs, admettre qu'une Constitution est nécessaire pour régler avec précision les rapports entre pouvoir européen et pouvoirs nationaux.

L'instrument essentiel de la campagne devrait être un texte de base auquel devraient souscrire les citoyens et les associations de citoyens pour nouer un lien étroit entre les fédéralistes et toutes les forces vives de la société civile. De plus dans des périodes particulièrement intenses de mobilisation, le front des citoyens devrait se manifester dans des "Assises des citoyens européens" organisées à tous les niveaux, du niveau régional au niveau national où il sera possible d'adresser ces demandes avec force à la classe politique et aux gouvernements ainsi qu'au niveau européen pour faire pression sur le Parlement européen. Le texte de base pourrait être une "Charte des revendications des citoyens européens" dont le contenu minimum devrait consister à demander :

1/ une Charte des droits des citoyens européens tenant compte, selon l'observation de Hamilton, du fait qu'il n'existe pas de droits sans les pouvoirs correspondants,

2/ une constitution fédérale européenne dans laquelle seront précisés les pouvoirs du

Parlement européen, du Conseil des Ministres et du gouvernement européen.

En plus de ces revendications minimales, la possibilité devrait être laissée aux organisations de base d'exprimer leurs revendications spécifiques. Le M.F.E. devra servir dans cette campagne non seulement de promoteur d'une action européenne, mais aussi comme un vecteur stimulant l'expression au niveau européen de la société civile ou mieux du peuple européen en formation.

Il y a un dernier point à éclaircir : le rapport entre la Campagne pour l'Europe des citoyens et la proposition stratégique du noyau fédéral. La relation est suffisamment évidente. Avec la revendication d'une Fédération européenne les citoyens européens définissent un objectif, le noyau fédéral et la méthode pour y arriver dans une situation où plusieurs pays de l'Union ne veulent pas y participer. En substance, il s'agit d'utiliser dans la nouvelle campagne des slogans simples et compréhensibles par tous, même par ceux qui ne s'occupent pas quotidiennement des questions européennes. Dans le même temps, il est nécessaire de savoir indiquer avec précision aux gouvernements et à la classe politique, la voie à suivre pour satisfaire les demandes des citoyens. le M.F.E. doit savoir parler à tous de la manière la plus efficace en suscitant un mouvement d'opinion qui oblige les gouvernements participant au noyau fédéral à aller de l'avant.

Il faut être conscient que s'il s'engage sur cette voie le Mouvement devra se dépenser sans compter parce qu'il sera difficile de vaincre les forces du nationalisme présentes dans les gouvernements, les partis, les syndicats et aussi les associations de base. Mais pour un mouvement politique les discussions sur les probabilités de victoire ou d'échec sont oiseuses. L'important, quand une possibilité de lutte apparaît, c'est de se battre avec décision et volonté de vaincre.

*Tiré de l'Unità europea juillet 1995
Traduit de l'italien par Albert Gordiani
et Jean-Luc Prevel*

**UNION DES FEDERALISTES
EUROPEENS**
*12, rue Président Carnot
69002 LYON*

aux

Parlementaires de Rhône-Alpes

Lyon, le 11 juillet 1995

**Objet : Décision du Président de la
République concernant la reprise des essais
nucléaires dans le Pacifique**

Monsieur le Député (Sénateur),

La décision du Président de la République de reprendre les essais nucléaires, sur les sites de Mururoa et Fangataufa, nous amène à réagir vivement.

- Durant la campagne électorale, le candidat Jacques Chirac avait promis d'en finir avec "la dérive monarchique de nos institutions". Sa décision, grave, a été prise sans le moindre débat au Parlement, contrairement à sa volonté déclarée, durant la campagne, de renforcer, et de valoriser son rôle. C'est le "fait du prince". La politique de défense et de sécurité de notre pays ne justifie t-elle pas un débat ?

- Les citoyens français sont placés devant le fait accompli. Il n'y a pas eu de débat public ni d'information afin qu'ils se forment une opinion. A l'heure où toute la classe politique veut rapprocher le pouvoir du citoyen, n'y a-t-il pas là motif à un "malaise" supplémentaire du citoyen, et ne le considère t-on pas comme "irresponsable" ?

- Ce message fort "d'affirmation de souveraineté" intervient alors que la France assure la présidence de l'Union européenne, au moment où s'engage la réflexion des Quinze sur la réforme des institutions, la PESC en constituant l'un des piliers essentiels. Cette décision, prise unilatéralement, plonge dans le doute, l'embarras et l'amertume nos principaux partenaires européens, prêts à s'engager sur la voie d'une politique étrangère et de sécurité commune. La France n'appartient-elle plus à l'Union ? Notre indépendance ne se joue t-elle

pas à travers la construction européenne, et sur le terrain social, économique et monétaire ?

- Cette décision ne peut être comprise par les peuples du Pacifique, qui aspirent à la paix et au respect, et qui voient là "le mépris de la France pour les sensibilités de la région" "l'arrogance gaulliste-napoléonienne" et, en tout cas, "un grand pas en arrière dans les relations entre la France et ces pays". "La souveraineté est-elle encore la loi du plus fort imposée au plus faible ?

- Quelle est l'incidence écologique de ces essais ? Le sous-sol des atolls ne peut-il laisser à terme échapper des radiations ? Si ces essais sont inoffensifs, pourquoi ne pas les faire dans le Massif Central ?

- Le budget engagé (2 milliards de francs depuis 1992 pour le maintien des sites en état, 100 millions de francs par essai) représente une dépense qui est une insulte pour les populations pauvres et marginalisées de ces territoires d'Outre-mer de Polynésie, au bord de l'explosion sociale. Va-t-on ouvrir le débat sur le "développement durable", avec ces Français oubliés ? En France, la priorité n'est-elle pas la "fracture sociale" et l'exclusion d'un nombre croissant de citoyens défavorisés.

- L'annulation de 8,4 milliards de francs soit 8,2% des crédits d'équipements militaires pour 1995, ne démontre-t-elle pas que notre pays n'a plus les moyens, dans le monde d'aujourd'hui, de jouer à la "super-puissance" ? Alors que les peuples sont déçus des incapacités de nos Etats européens à assurer paix, respect et des droits de l'homme et développement, notre avenir ne passe t-il pas par d'autres formes de relations, les conceptions intergouvernementales ayant échoué sur notre continent ?

- Est-il sérieux de vouloir faire passer "nos intérêts" avant l'intérêt général de l'ensemble des Etats de la planète ? D'ailleurs nos intérêts ne seraient-ils pas de combattre la réelle menace de dissémination du nucléaire, après l'effondrement de l'ex URSS, plutôt qu'une menace purement hypothétique ?

Vos collègues du Parlement européen, représentant également les citoyens se déclarent "outrés par la décision du Président français et le prient de revenir sur celle-ci". Au

cours du débat du 15 juin, il a été dit que l'argument invoqué de "souveraineté nationale" est dangereux pour la paix mondiale puisque chacun peut se réclamer de sa propre souveraineté.

Notre pays doit changer. Il est inadmissible que la politique de défense de la France soit entourée d'une telle opacité et que vous, représentant des citoyens, puissiez cautionner ces pratiques. Comme nous l'avons souvent entendu durant la campagne électorale, nous exigeons que le citoyen trouve toute sa place et participe activement aux décisions qui le concernent. Ce n'est certes pas en l'ignorant ou en le méprisant que la "crise du politique" va s'atténuer.

SYNTHESE DES REPONSES DES PARLEMENTAIRES A NOTRE LETTRE DU 11 JUILLET 1995

La décision du Président de la République de reprendre les essais nucléaires a fait l'objet d'une intervention de l'U.E.F. Rhône-Alpes aux Députés, Sénateurs, Parlementaires européens de la région ainsi qu'au Ministre de la Défense et au Président de la République.

Pour la Présidence, il s'agit "de disposer d'une force de dissuasion fiable et sûre qui garantisse la protection de nos intérêts vitaux, en apportant les données scientifiques et techniques permettant de s'engager sur la voie de la simulation".

Pour le Ministre de la Défense "la paix dans le monde repose encore, pour partie, sur l'équilibre des forces nucléaires et personne ne peut exclure la résurgence d'une menace majeure pour l'Europe ou pour nos intérêts vitaux. Sans autonomie dans le domaine nucléaire, l'autonomie de la défense de l'Europe est exclue. De plus, la constitution française donne au Président de la République la responsabilité suprême des décisions relatives à notre force de dissuasion".

La classe politique réagit, une fois de plus, selon le traditionnel clivage droite/gauche, les premiers approuvant sans réserve, les autres dénonçant systématiquement. La majorité présidentielle en Rhône-Alpes, R.P.R., U.D.F., non inscrits, pense que "la France est un Etat souverain et indépendant et son Président, fort

Nous souhaitons connaître vos réflexions et vos propositions sur ces sujets, afin d'en informer nos adhérents et sympathisants.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant, veuillez agréer, Monsieur le Député (Sénateur), l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

René CASSIER
Conseiller Municipal
de Claveisolles (Rhône)

d'une légitimité démocratique incontestable, peut prendre toute décision qu'il estime conforme aux intérêts supérieurs de la Nation, sans avoir à demander la permission à tel ou tel pays ou groupe de pression". Citant Charles de Gaulle "l'épée est l'axe du monde et la grandeur ne se divise pas". Ces élus estiment "que la décision incombe au seul Président de la République, en son âme et conscience".

Les arguments avancés sont les suivants :

- préservation de la sécurité de la France dans un monde instable, et de notre indépendance nationale qui repose sur notre capacité de dissuasion,
- perfectionnement de notre maîtrise des techniques de simulation informatique,
- crédibilité de notre capacité de dissuasion nucléaire en assurant l'efficacité à long terme de notre défense, car l'indépendance de la France, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, dépend aussi de son indépendance militaire,
- conforter la dissuasion, en montrant au monde entier que nos armes fonctionnent, le choix français étant celui de la sophistication et de la modernisation permanente la plus poussée avec un nombre d'armes minimal,
- la simulation ne peut être acquise auprès des Etats-Unis pour des raisons tenant à l'indépendance de notre défense et parce que les techniques sont différentes,

- les essais s'inscrivent avant tout dans un contexte de recherche scientifique et de progression de la connaissance des réactions de la physique nucléaire,

- il n'y a aucun danger pour les populations concernées. Accessoirement, ces parlementaires évoquent l'Europe :

- un parapluie nucléaire français renforcera la Politique Etrangère et de Sécurité Commune (PESC),

- l'Europe se fera tôt ou tard et existera avec une défense et une politique étrangère commune. La force de frappe française servira alors à la défense et à la crédibilité européenne qui comptera sur son potentiel militaire propre, indépendamment de son allié nord-américain,

- la défense commune ne se construira pas sur les ruines de la dissuasion nucléaire de la France et nos partenaires le savent bien.

Pour les élus, il s'agit des "intérêts supérieurs de la nation", et le Président a pris la décision en consultant nos meilleurs experts scientifiques, civils et militaires. Ils dénoncent "l'agitation médiatique savamment orchestrée" et se demandent si "la manipulation de l'opinion publique par certains groupes doit l'emporter sur la légitimité issue du suffrage universel", voyant en "la décision prise en 1992 par François Mitterrand, contre l'avis unanime des experts et des militaires, l'objectif de conserver la voix des écologistes pour les élections législatives".

Le groupe parlementaire U.D.F. signale "qu'il reste très attentif au dossier".

A Gauche, pour les communistes "le choix opéré par un homme seul accentue la dérive monarchique des institutions, et en rompant le moratoire, la France ne respecte plus sa parole". Ils pensent que "cette décision encourage la prolifération, alors que notre défense est fiable et efficace, et qu'elle obère les chances d'un arrêt total et définitif des essais". Pour eux "c'est un immense gachis quand tant de familles souffrent et qu'on assiste à l'austérité des budgets civils".

Les socialistes pensent que cette décision "ternit l'image de la France dans le monde et dessert la paix, puisqu'une quinzaine de pays tentent de se procurer l'arme nucléaire et que la France, désormais, n'est plus en mesure d'accuser ceux qui participent à la prolifération nucléaire". Pour eux "la France a violé le Traité de non prolifération, reconduit en 1995 qui imposait qu'aucune rupture du moratoire ne soit faite". Ils constatent "la condamnation unanime de la France par la Communauté

internationale, la plupart des pays de l'Alliance Atlantique, et de l'Union européenne et la gêne de nos partenaires allemands".

Cette décision "rompt l'unité européenne sur un sujet important, la PESC". Ils contestent l'explication par "les intérêts supérieurs de la France", car moderniser notre force de dissuasion est un encouragement à la prolifération et une menace pour notre sécurité. La confiance en la France des nations non nucléaires est trahie et elles peuvent réclamer une égalité pour se doter de l'arme nucléaire ou exiger un désarmement complet. Notre sécurité en sortira amoindrie".

Daniel Hulas

SOMMAIRE

- Il faut à l'Europe une nationalité européenne p. 1
- L'Europe des citoyens p. 1
- L'Union des Fédéralistes Européens et la reprise des essais nucléaires p. 4
- Du fédéralisme européen au fédéralisme mondial : VENTOTENE 1995 p. 7
- L'O.N.U. en perdition p. 8
- Le nationalisme français (tiré de *Commentaire* - été 1995 - N°70) p. 11
- RIC & RAC : AY ! p. 11
- Dépasser le village global (tiré de *One Country* - revue de la Communauté Behai'e) p. 12
- Le congrès du Mouvement Fédéraliste Mondial p. 14
- Le développement de fédérations régionales démocratiques et la perspective européenne p. 18
- Pour une Cour Criminelle Internationale Permanente p. 20

DU FEDERALISME EUROPEEN AU FEDERALISME MONDIAL : VENTOTENE 95

Ventotene est une petite île située à une cinquantaine de kilomètres de Naples. C'est là qu'en 1941, Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, incarcérés par le régime fasciste, écrivirent *Pour une Europe libre et unie - Projet de manifeste*, plus connu sous le nom de *Manifeste de Ventotene*. C'est là également que se donne rendez-vous, tous les ans, la jeunesse fédéraliste d'Europe, pour des vacances studieuses.

Une centaine de jeunes, venus de vingt pays, se sont retrouvés pendant une semaine pour découvrir ou approfondir de nombreux sujets en lien avec l'Union européenne, le fédéralisme et la démocratie internationale. Divisés en deux groupes, les participants avaient le choix entre deux langues de travail : l'anglais et l'italien. Les journées, structurées par des temps de séances plénières, de débats et de travaux en petits groupes ont donné le sentiment d'un ensemble équilibré, dont l'objectif de formation a été atteint.

Inauguré par l'exposé remarquable de Stephen Woodard du Mouvement européen sur l'histoire du fédéralisme, le douzième séminaire international de Ventotene a été le siège de débats centrés à la fois sur le fédéralisme européen et sur le fédéralisme mondial, malgré un auditoire eurofédéraliste largement majoritaire. Cette tendance est probablement l'expression concrète de l'adhésion récente de la JEF (Jeunesse Européenne Fédéraliste) au Mouvement Fédéraliste Mondial. La complémentarité des approches fédéralistes européenne et mondiale a pu s'exprimer par une très opportune demi-journée consacrée aux processus d'intégrations continentales extra-européennes (Amérique du Nord, Amérique latine, Pacifique, ex-URSS). Complémentarité car la fédération mondiale est conçue comme une union de fédérations continentales. Complémentarité également car la réforme des Nations unies et l'avancée du droit international sont à présent devenues vitales pour la gestion de la planète et donc de l'Europe en particulier.

Un séminaire international n'est pas uniquement le lieu de débats divers et l'occasion pour chacun d'approfondir ses connaissances sur un sujet particulier. C'est aussi l'endroit propice

pour une foule de contacts informels, constituant l'embryon de réseaux pour des travaux futurs. Ainsi, l'action menée par les fédéralistes mondiaux de Rhône-Alpes pour une Assemblée parlementaire des Nations unies a, par exemple, suscité l'intérêt de nombreux participants, qui se sont proposés de poursuivre la campagne dans leur pays respectif. Les contacts avec Bill Pace, directeur exécutif du Mouvement Fédéraliste Mondial et représentant du Mouvement à l'ONU, ont été également fructueux. Ils pourraient se concrétiser, dans les mois qui viennent, par la création en France d'un réseau d'ONG (Organisations Non-Gouvernementales) agissant pour l'établissement d'une Cour criminelle internationale*.

La participation aux séminaires de Ventotene, toute enrichissante qu'elle soit, ne peut que s'accompagner d'un regret. Le fédéralisme n'est pas uniquement un mode d'organisation politique. Il se caractérise par des valeurs qui ont pour noms paix, unité et diversité. Dans ce cadre, une attention particulière peut et doit être accordée à toute minorité, en particulier culturelle et linguistique. L'emploi généralisé de l'anglais pour les conférences internationales fédéralistes peut être dangereux car il ne permet pas d'aborder les débats sur le même pied d'égalité que les anglophones. Il est regrettable d'ailleurs qu'à Ventotene, si peu d'orateurs anglophones aient fait l'effort de modérer leur débit de discours, malgré les fréquents rappels à l'ordre des présidents de séance. Dans ces conditions, ne serait-il pas judicieux d'amorcer un débat au sein de la jeunesse fédéraliste sur la recherche d'une solution réellement appropriée à la communication internationale, dans l'esprit de nos valeurs fédéralistes? Le rapprochement des jeunes fédéralistes européens et des fédéralistes mondiaux peut certainement apporter un éclairage salutaire à un tel débat. De longue date, la communication linguistique a, en effet, été largement débattue au MFM. Car, en imaginant le monde futur sous une perspective mondialiste et fédéraliste, pourrait-on encore longtemps accorder la primauté à une langue, donc à une culture, face à l'immense diversité culturelle de la planète?

Didier Colmont

* Les opportunités d'obtenir une Cour criminelle internationale, sorte de tribunal de Nuremberg permanent, semblent actuellement importantes. Le but d'un tel réseau, qui existe déjà aux Etats-Unis et qui rassemble une vingtaine d'organisations dont le MFM et Amnesty International, est d'obtenir de l'Assemblée générale de l'ONU en 1995 l'organisation d'une conférence diplomatique pour établir une telle Cour.

L'ONU EN PERDITION

Tout le monde ou presque se réjouit, au moins dans notre pays, des représailles contre les Serbes. Le Chef de l'Etat français et son Ministre de la Défense transfigurés en Chefs d'Etat Major, se félicitent des actions de nos armées.

L'OTAN et la force de réaction rapide du 29 ou 30 août 1995 ont en effet lancé une riposte massive au bombardement de Sarajevo. Les communiqués mentionnent à peine la Forpronu mais abondamment les Occidentaux : mais, que devient dans tout cela l'ONU et son aura universaliste ?

Lors des élections présidentielles, on aurait pu penser qu'un large débat allait s'instaurer entre les deux candidats afin de préciser leurs thèmes sur la politique étrangère. A ce sujet, leur duel télévisé tourna court : on dut se contenter de leur conférence de presse donnant des généralités sur l'Europe et le monde, mais pas grand'chose sur l'ONU. Et pourtant, les récents événements ont mis sur le gril les Nations Unies : après la Somalie, le Rwanda,, l'ex-Yougoslavie où la guerre n'est pas près de se terminer ; leur présence a avivé et concentré toutes les critiques possibles sur l'organisation mondiale.

Certes, on ne peut plus dire que l'ONU ne fait rien : au contraire, elle est maintenant partout, mais insuffisamment, maladroitement et ses initiatives sont contrariées, constamment remises en cause quand on ne ridiculise pas son action. En un mot son crédit est atteint et partant son autorité est ruinée. Que faire alors ? Réagir.

Dès l'entrée en vigueur de la Charte (24 octobre 1945), les conflits entre petites et grandes nations sont manifestes et naturellement entre les deux super Grands.

La querelle concernant le droit de veto ne s'est jamais apaisée. L'antagonisme entre membres permanents au Conseil de Sécurité sur les conditions de paix et sur la défense de leurs zones d'influence respective, s'est exprimé

pendant toute la période de la guerre froide d'une manière pas toujours diplomatique.

Mais, ce qui allait perturber le sérénité des membres, c'est le principe de la souveraineté des Etats : éternel obstacle à l'intervention des Nations Unies : l'article 2 § 7 n'autorise pas l'organisation internationale "à intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat". Ce domaine réservé a fait l'objet de controverses qui ont arrêté toute opération onusienne vis-à-vis du comportement dissuasif des Grands et de leurs satellites.

Les souverainetés abusives suivant la formule de certains juristes ont proliféré et rejeté toute action pouvant les contrarier. Deux exemples : l'indépendance nationale et le rejet de toute immixtion expliquent le refus du Général de Gaulle de voir les Nations Unies, le machin, s'intéresser à l'Algérie; auparavant, Krouchtchev avait refusé toute incursion de l'ONU en Hongrie à la suite de l'insurrection de Budapest.

La nature exacte de ce domaine réservé n'a jamais paru évidente sauf à ceux qui défendaient ou protégeaient leur territoire national en proie à des actes inhumains. Ainsi, le concept du domaine réservé qui devait être fondamentalement juridique, s'est présenté comme une notion purement politique, notion appréciée par la tendance majoritaire de l'Assemblée Générale ou du Conseil de Sécurité.

L'affaire somalienne a permis à l'ingérence dite humanitaire de se frayer un chemin, ce qui a constitué pour l'organisation internationale un progrès considérable, une référence faisant jurisprudence qui ne pourra, espérons-le, être remise en question.

L'ONU, il faut le reconnaître, a eu surtout durant la période de la guerre froide une fonction, celle d'incarner et d'entretenir l'idée d'universalité et de paix. (De 51 membres fondateurs, elle est passée à 185).

Elle a aussi formé un vaste forum où s'affrontaient les leaders du monde qui se

déroulaient dans le cadre incertain mais dangereux de l'équilibre de la terreur.

Elle a pu aussi résoudre des conflits dits mineurs qui n'ont pas dégénéré en maintenant des forces de paix (Chypre).

Il y a eu également, et personne ne l'ignore, de graves manquements : la guerre d'Indochine a totalement échappé à l'ONU de même que le Biafra, Le Moyen-Orient et récemment l'intervention de l'armée russe en Tchétchénie où les pourparlers de paix s'éternisent.

Seules les activités consacrées aux problèmes locaux ont obtenu des succès non discutables, la ségrégation raciale et la liquidation des séquelles coloniales car elles mobilisaient des majorités confortables qui ne bouleversaient pas les équilibres en présence (à l'Assemblée Générale).

L'ONU bénéficie cependant d'une machinerie (avec ses sections spécialisées) qui effectue un travail en profondeur qui n'apparaît pas toujours clairement à l'opinion. L'ONU est en effet le centre d'un dispositif ayant pour mission d'étudier les causes de tension internationale et de mettre en oeuvre les moyens propres à éviter la naissance des conflits.

Entre la théorie et la pratique, il y a un abîme. L'opinion publique est plus sensible aux images télévisées : les enfants affamés implorants ou les nombreux cadavres après un bombardement dans un marché sont plus percutants que des études, même si elles sont pertinentes, ce qui est incontestablement le cas.

Maintenir l'ONU puis la transformer

Mais il ne faut pas se faire d'illusions : l'ONU, c'est vous. Le préambule de la Charte ne dit-il pas : "Nous, peuples de Nations Unies résolus...". Nous voulons dire que vous les ignorez, sauf lorsque la guerre est à proximité.

On a cru, sitôt l'effondrement de l'URSS, que tout allait s'arranger, que l'ONU allait s'emparer de la mise en place de l'ordre

mondial préconisé après la guerre du Golfe. Hélas, les hommes sont ce qu'ils sont : capables du meilleur comme du pire.

Ce qui se passe en ex-Yougoslavie interpelle les humains : viols, destructions, tueries, ethnies meurtries... cette dure réalité est à nos portes et risque de se détériorer. Et chacun rêve alors d'un monde meilleur, vivable, d'une ONU dont l'absence est inconcevable, d'une ONU capable de se renouveler.

Il faut se dire constamment, c'est une évidence, que ce qui est édicté comme valable et reconnu aujourd'hui peut se révéler demain comme inadapté et qu'il importe donc de réviser organismes, lois, accords à des dates fixées. Ainsi, le traité de Maastricht sera revu en 1996. L'ONU a prévu une révision dans les articles 108 et 109 de la Charte. Mais, on sait que les gouvernements renouent toujours devant les réformes à envisager jusqu'au jour où ils sont obligés d'y recourir dans la précipitation. D'où l'intérêt de fixer des obligations incontournables.

Les échecs réitérés de l'ONU ont libéré un certain nombre d'attitudes : récemment Jean-François Deniau et Jacques Delors, parmi d'autres, ont réclamé avec passion une **réforme de l'ONU** alors que d'autres, soyons réalistes en le reconnaissant, souhaiteraient se désengager et se verraient bien retirer "nos" soldats des forces des Nations Unies et reprendre ainsi leur liberté. La solution peut paraître facile et simpliste mais il serait funeste de vouloir ignorer qu'elle a ses partisans.

Le besoin d'isolation dissimule difficilement l'impérialisme renaissant

Certains Etats parmi les grands, veulent aussi se désolidariser de l'action commune. Les USA veulent reprendre leurs prérogatives de superpuissance et leurs intentions apparaissent clairement dans les actes avant même la défaite des démocrates au Congrès, d'autant que les Américains - ont-ils annoncé à plusieurs reprises - n'ont rien à faire dans les missions internationales mal définies et le

cafourallage onusien leur fournit de beaux alibis : on se souvient de l'attitude peu conciliante, brutale même, des USA lors des négociations du G.A.T.T. où celles-ci menacèrent de représailles les Etats récalcitrants.

Parallèlement, la politique de la Chine et de la Russie à l'ONU, s'avère difficile à déchiffrer : on dirait qu'elle se joue aux dés, plus sûrement, elle se détermine en fonction des compensations financières et économiques négociées.

Dans le même temps, se tiennent à Paris des pourparlers où l'unité de vues entre Chirac, la délégation américaine et Bild, le médiateur européen, ne semble pas briller de tous ses feux : on ne peut s'empêcher de regretter que les diplomates de l'ONU ne soient pas préférés à tel ou tel diplomate français, anglais ou américain. N'étaient-ils pas habilités à traiter seuls avec les belligérants ? N'est-ce pas un moyen de les pousser dans les coulisses pour discréditer davantage l'organisation internationale : voulu ou pas.

Mais, il y a mieux. La force de police est devenue la force d'interposition des Casques Bleus auxquels on a adjoint des unités de l'OTAN dirigées par les Américains : on s'est alors aperçu qu'il y avait des interférences dans le commandement et dans l'exécution des missions militaires - préjudiciables à leur efficacité -

Là dessus, on a créé la force de réaction rapide qui n'en finissait pas de se mettre en place, en fait, ce sont des contingents britanniques et français qui ont maintenant priorité sur les autres formations d'autant que Boutros Boutros Ghali, le secrétaire général des Nations Unies, a délégué ses pouvoirs d'autorité, ce qui change totalement les données fondamentales du mécanisme onusien : qui ne perçoit le changement ? Il semble qu'on en soit revenu à la diplomatie d'avant 39 qui a ruiné la SDN.

Aux échecs de l'ONU au Rwanda et en Somalie succèdent les errements en ex-Yougoslavie et rendent les efforts des Nations Unies peu crédibles, funestes et inutiles, ce qui

nuit à leur vocation universelle donc à leur autorité.

Or qu'est-ce qu'une autorité qu'on ne peut imposer ? On en revient toujours là, il ne suffit pas d'énoncer le droit, il faut la puissance pour le prescrire aux adversaires.

Autant la police ou les forces de sécurité sont indispensables pour instaurer et conserver l'ordre républicain dans un pays - et personne ne le conteste - autant à l'échelon mondial il est nécessaire de posséder un organisme dont la force soit indiscutable pour assurer la paix et en imposer aux Etats perturbateurs.

Or nous avons vu les belligérants signer des accords de trêve et les remettre en cause dès qu'ils avaient regagné leurs casernements : c'était en fait discréditer sciemment l'autorité des négociateurs. Mais ceux-ci peuvent-ils encore enjoindre la moindre directive ? Dans l'état actuel de la situation, hélas non. Les Nations Unies ne possèdent pas en propre une force de paix autonome digne de cette appellation ayant une existence permanente, à tout instant disponible sans avoir à improviser.

L'actuel secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros Ghali, comme ses prédécesseurs réclame notamment que les Etats acquittent leurs cotisations : le risque de banqueroute augmente la dépendance et réduit fortement la puissance de persuasion de l'ONU qui recherche en vain les moyens de créer et de structurer une authentique armée permanente qui constituerait ce que F. Mitterand a appelé l'indispensable bras séculier : c'est-à-dire une force permanente toujours disponible à tout instant. Cette armée à constituer n'est bien sûr qu'un élément d'une réforme de l'institution internationale qu'il est désormais urgent d'aborder.

Les secrétaires généraux qui se sont succédés n'ont cessé de faire des propositions et l'actuel secrétaire général ne manque pas à la tradition "car assure-t-il, il est clair que les Etats n'ont pas encore trouvé les concepts et les méthodes qui leur permettraient de gérer cette période de l'après-guerre froide. J'ai donc voulu, dans ce rapport, contribuer à rendre l'action des

Dépasser le village global

*Our Global
Neighborhood*

La
Commission
de gouver-
nance globale

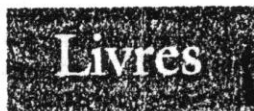
Oxford
University
Press

Oxford 1995

ISBN 0-19-827998-1

**L'Organisation
des Nations unies
peut servir de
«mécanisme
principal par
lequel des
gouvernements
s'engageront
ensemble, dans
un esprit de colla-
boration, à gérer
les affaires du
monde de
manière
multilatérale».**

Pour autant que l'histoire récente puisse guider notre action, *Our Global Neighborhood* (Notre voisinage global), qui présente un projet convaincant et axé sur les êtres humains, en vue de restructurer les Nations unies et d'améliorer la coopération et la coordination internationales, promet d'être un ouvrage décisif. D'autant plus que les manifestations prévues pour le 50^{ème} anniversaire des Nations



unies susciteront sans doute un grand débat sur l'avenir de l'organisation.

Le livre est le fruit de la réflexion de quelque 28 chefs de gouvernement et de personnalités civiles qui, au sein de la «Commission de gouvernance globale» ont suivi l'exemple d'autres «commissions» mondiales récentes (comme la Commission Brandt, la Commission Palme et la Commission Brundtland). Comme toutes ces commissions, la Commission de gouvernance globale a cherché à réunir un consensus opportun et réfléchi sur les problèmes d'importance mondiale.

Les Commissions précédentes ont joué un rôle considérable en définissant les sujets qu'elles ont examinés. C'est ainsi que la Commission Brundtland, qui a été saisie des questions de l'environnement et du développement, a présenté un rapport intitulé *Our Common Future* (Notre avenir commun), qui a été extrêmement précieux pour la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement.

Dans *Our Global Neighborhood* (Notre voisinage global) la question est posée de savoir comment mieux gérer le monde de l'après guerre froide, qui se trouve confronté à de vastes problèmes, à la fois interdépendants et interreliés, mais qui en même temps voit briller de multiples espoirs nouveaux de paix et de collaboration.

Les problèmes, tels qu'ils sont esquissés dans l'entrée en matière, englobent la poursuite de la course aux armements, les inégalités criantes entre les riches et les pauvres, une croissance démographique incontrôlée, une pression insoutenable sur les ressources de la terre et, enfin, la montée des guerres civiles, des conflits interethniques et de la violence partout dans le monde.

Les nouvelles occasions qui sont offertes aux peuples découlent du fait qu'ils ont de plus en plus la capacité d'influencer leur propre avenir. «L'exercice de ce pouvoir, en vue de renforcer la démocratie, la sécurité et le développement durable, est le plus grand défi auquel cette génération se trouve confrontée», note la Commission.

Ce qu'il faut, soutient la Commission, ce n'est pas un nouveau gouvernement mondial puissant, mais plutôt une modification de nos modes de pensée et de nos valeurs – en même temps qu'une restructuration de l'Organisation des Nations unies – de manière à créer un nouveau type de «gouvernance globale».

«La gouvernance représente la somme des multiples façons dont les individus et les institutions, publiques et privées, peuvent gérer leurs affaires communes», écrit la Commission. «C'est un processus continu grâce auquel des intérêts divergents ou différents peuvent être conciliés et des mesures peuvent être prises en commun. Il inclut les institutions et les régimes en place ainsi que les accords informels que des individus ou des institutions ont contractés ou ont reconnus comme étant de nature à préserver leur intérêt.»

Au cœur de ce concept se trouve la nécessité de poser des valeurs et des principes communs – une nouvelle éthique mondiale – sur lesquels un tel cadre de gouvernance puisse se fonder.

La base de ces nouvelles valeurs devrait être l'idée que l'humanité est désormais un village global. Cette idée, dit la Commission, est de nature à faire naître le type de coopération et de coordination requis dans un monde interdépendant où des différences et des désaccords marqués divisent encore les nations et les peuples.

«Plus que des points communs ou des valeurs partagées, c'est la géographie qui rapproche les voisins», écrit la Commission. «Les gens peuvent détester leurs voisins, ils peuvent les soupçonner ou les craindre et même essayer de les ignorer ou de les éviter. Toutefois, ils ne peuvent échapper aux conséquences du partage du même sol. Lorsque le voisinage est la planète, déménager pour s'éloigner de mauvais voisins n'est pas une solution.»

D'autres valeurs découlent de cette idée ; elles devraient être appliquées

Dépasser le village global

*Our Global
Neighborhood*

La
Commission
de gouver-
nance globale

Oxford
University
Press

Oxford 1995

ISBN 0-19-827998-1

**L'Organisation
des Nations unies
peut servir de
«mécanisme
principal par
lequel des
gouvernements
s'engageront
ensemble, dans
un esprit de colla-
boration, à gérer
les affaires du
monde de
manière
multilatérale».**

Pour autant que l'histoire récente puisse guider notre action, *Our Global Neighborhood* (Notre voisinage global), qui présente un projet convaincant et axé sur les êtres humains, en vue de restructurer les Nations unies et d'améliorer la coopération et la coordination internationales, promet d'être un ouvrage décisif. D'autant plus que les manifestations prévues pour le 50^{ème} anniversaire des Nations unies susciteront sans doute un grand débat sur l'avenir de l'organisation.

Le livre est le fruit de la réflexion de quelque 28 chefs de gouvernement et personnalités civiles qui, au sein de la «Commission de gouvernance globale» ont suivi l'exemple d'autres «commissions» mondiales récentes (comme la Commission Brandt, la Commission Palme et la Commission Bruntland). Comme toutes ces commissions, la Commission de gouvernance globale a cherché à réunir un consensus opportun et réfléchi sur les problèmes d'importance mondiale.

Les Commissions précédentes ont joué un rôle considérable en définissant les sujets qu'elles ont examinés. C'est ainsi que la Commission Bruntland, qui a été saisie des questions de l'environnement et du développement, a présenté un rapport intitulé *Our Common Future* (Notre avenir commun), qui a été extrêmement précieux pour la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement.

Dans *Our Global Neighborhood* (Notre voisinage global) la question est posée de savoir comment mieux gérer le monde de l'après guerre froide, qui se trouve confronté à de vastes problèmes, à la fois interdépendants et interreliés, mais qui en même temps voit briller de multiples espoirs nouveaux de paix et de collaboration.

Les problèmes, tels qu'ils sont esquissés dans l'entrée en matières, englobent la poursuite de la course aux armements, les inégalités criantes entre les riches et les pauvres, une croissance démographique incontrôlée, une pression insoutenable sur les ressources de la terre et, enfin, la montée des guerres civiles, des conflits interethniques et de la violence partout dans le monde.

Livres

Les nouvelles occasions qui sont offertes aux peuples découlent du fait qu'ils ont de plus en plus la capacité d'influencer leur propre avenir. «L'exercice de ce pouvoir, en vue de renforcer la démocratie, la sécurité et le développement durable, est le plus grand défi auquel cette génération se trouve confrontée», note la Commission.

Ce qu'il faut, soutient la Commission, ce n'est pas un nouveau gouvernement mondial puissant, mais plutôt une modification de nos modes de pensée et de nos valeurs – en même temps qu'une restructuration de l'Organisation des Nations unies – de manière à créer un nouveau type de «gouvernance globale».

«La gouvernance représente la somme des multiples façons dont les individus et les institutions, publiques et privées, peuvent gérer leurs affaires communes», écrit la Commission. «C'est un processus continu grâce auquel des intérêts divergents ou différents peuvent être conciliés et des mesures peuvent être prises en commun. Il inclut les institutions et les régimes en place ainsi que les accords informels que des individus ou des institutions ont contractés ou ont reconnus comme étant de nature à préserver leur intérêt.»

Au cœur de ce concept se trouve la nécessité de poser des valeurs et des principes communs – une nouvelle éthique mondiale – sur lesquels un tel cadre de gouvernance puisse se fonder.

La base de ces nouvelles valeurs devrait être l'idée que l'humanité est désormais un village global. Cette idée, dit la Commission, est de nature à faire naître le type de coopération et de coordination requis dans un monde interdépendant où des différences et des désaccords marqués divisent encore les nations et les peuples.

«Plus que des points communs ou des valeurs partagées, c'est la géographie qui rapproche les voisins», écrit la Commission. «Les gens peuvent détester leurs voisins, ils peuvent les soupçonner ou les craindre et même essayer de les ignorer ou de les éviter. Toutefois, ils ne peuvent échapper aux conséquences du partage du même sol. Lorsque le voisinage est la planète, déménager pour s'éloigner de mauvais voisins n'est pas une solution.»

D'autres valeurs découlent de cette idée ; elles devraient être appliquées

pour que le gouvernement fonctionne au niveau international, comme par exemple le «respect de la vie», une plus grande «liberté», «un engagement accru en faveur de l'équité et de la justice», «le respect de la diversité et l'importance de l'intégrité».

Bien que l'Organisation des Nations unies ne doit pas être le seul acteur dans un système de gouvernance globale, elle peut servir de «mécanisme principal par lequel des gouvernements s'engageront ensemble, dans un esprit de collaboration, et feront participer d'autres secteurs de la société, à gérer les affaires du monde de manière multilatérale».

En conséquence, la Commission propose une série de recommandations sur les modalités de la restructuration des Nations unies.

Elle propose, entre autres, d'élargir la composition du Conseil de sécurité (et de supprimer le droit de veto accordé aux cinq membres permanents) ; de créer un nouveau Conseil de sécurité économique pour s'occuper des questions financières complexes, liées à la mondialisation des marchés internationaux, de la pauvreté qui perdure, et de la nécessité d'encourager un développement durable; enfin elle propose de renforcer l'importance et le statut de l'Assemblée générale.

La Commission suggère également de

renouveler le mandat du Conseil de tutelle créé en 1945 par la Charte : celui de contrôler nos «biens communs», les ressources naturelles que nous partageons, comme l'océan, l'atmosphère et l'espace. Elle plaide également en faveur d'une Cour internationale de justice renforcée.

Tout au long de son rapport, la Commission soutient fermement les organisations non gouvernementales (ONG) ; elle indique que la gouvernance globale doit être axée sur les personnes humaines et que les ONG, tout comme d'autres organisations de la société civile «contribuent d'une façon vitale et dynamique à la possibilité d'une gouvernance effective».

Par ailleurs, les pouvoirs du groupe – en particulier le fait que les membres de la Commission représentent quasiment chaque région du globe – donnent un certain poids à ce rapport.

La Commission était co-présidée par Ingvar Carlson, ancien premier ministre suédois (qui a récemment réintégré ce poste) et Shridath Ramphal, de la Guyane, secrétaire général du Commonwealth de 1975 à 1990 et ministre des Affaires étrangères et de la Justice de la Guyane.

Parmi les autres membres de la Commission figurent Oscar Arias, ancien président du Costa Rica ; Allan Boesak,

président de l'African National Congress d'Afrique du Sud ; Barber Conable des Etats-Unis, ancien président de la Banque mondiale ; Wangari Maathai du Kenya, présidente du Mouvement Green Belt ; Marie Angélique Savané du Sénégal, fondatrice de l'Association des femmes africaines pour la recherche et le développement ; Maurice Strong du Canada, ancien secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement ; et Brian Urquhart du Royaume Uni, ancien secrétaire général des Affaires politiques spéciales.

Dans les milieux des Nations unies, il est déjà question d'inclure dans ce rapport, en tant que l'une des principales recommandations, la tenue, en 1998, d'une Conférence mondiale sur la gouvernance qui sera vraisemblablement prise en compte par l'Assemblée générale. On peut dès lors penser que ce livre sera au cœur du débat sur l'avenir des Nations unies.

ONE COUNTRY / 1995 Numéro 20

FEDERALISTES EUROPEENS

Ex-Yougoslavie l'absence d'Europe

14 juillet, l'armée française déploie ses unités sur les Champs-Élysées, devant la foule des badauds friands de musique militaire. Le Président Jacques Chirac dans sa conférence de presse réaffirme sa volonté de poursuivre les essais nucléaires.

A une heure d'avion de là, des casques bleus réduits à assurer le service d'ordre plutôt que le maintien de la paix.

Srebrenica conquise par les Serbes, des femmes et des enfants déplacés, des hommes déportés on ne sait où.

Faço à cela, l'ONU reste impuissante et les démocraties européennes parlementent. Les hommes de Karadzic organisent méthodiquement et cruellement une purification ethnique. Et nous laissons faire, incapables d'intervenir.

L'absence d'Europe se vérifie tragiquement. Impuissants,

nous recherchons encore l'aide de l'Amérique qui n'a aucun intérêt pour intervenir comme ce fut le cas pour la guerre du Golfe.

Les belles déclarations de Jacques Chirac et d'Alain Juppé restent sans écho. Il est contradictoire de décider une manière unilatérale de la reprise des essais nucléaires en nous mettant à dos nos partenaires de l'Union européenne, de retarder la mise en place de l'espace Schengen et de renvoyer aux calendes grecques la mise en œuvre de la politique extérieure et de sécurité commune prévue par le traité de Maastricht et de retarder ainsi l'Europe politique permettant aux nations européennes de parler d'une seule voix et de penser agir avec efficacité pour maintenir le respect des Droits de l'homme sur son propre continent.

Vendredi 11.8.95

LE PROGRÈS

Le Congrès du Mouvement Fédéraliste Mondial

Le 22^e Congrès du MFM s'est tenu à San Francisco parallèlement à la célébration du Cinquantenaire de la Charte des Nations Unies le 26 juin 1945.

Un monde dans lequel la paix et le droit auraient remplacé la guerre et la menace de l'usage de la force dans la solution des problèmes internationaux, ainsi que le prévoyait le préambule des statuts de l'ONU, est bien loin d'avoir vu le jour. Il n'y a pas eu de troisième guerre mondiale, mais la guerre froide, qui a représenté un principe de division radicale du monde, a paralysé le fonctionnement des Nations Unies par le mécanisme des vetos réciproques des deux superpuissances.

La fin de la guerre froide après la chute du mur de Berlin a mis à l'ordre du jour de l'histoire la formation d'un nouvel ordre mondial, basé sur le rôle central d'une ONU réformée. En effet, le monde a profondément changé : chute des blocs, déclin irréversible des grandes puissances, interdépendance toujours plus étroite entre les Etats, en conséquence de la révolution des moyens de communication et de transport, nombre croissant de problèmes tels ceux de la population, des ressources, de l'environnement, du contrôle de l'économie, des armements... qui acquièrent désormais une dimension mondiale.

Le Cinquantième anniversaire de l'ONU a été l'occasion de tracer un bilan et de lancer un débat sur la réforme de ses institutions : pour leur permettre d'affronter le défi global du 21^e siècle, il est nécessaire d'engager une réforme qui leur accorde plus de pouvoirs et de ressources.

Le MFM lui-même, qui a maintenu la flamme de l'alternative fédéraliste aux limites et aux insuffisances des Nations Unies durant la guerre froide, doit également se rénover pour s'adapter aux nouvelles conditions politiques internationales. Dans la nouvelle ère

qui s'est ouverte depuis la chute des blocs, l'ONU s'est affirmée peu à peu comme le gouvernement mondial potentiel auquel les Etats devront céder les pouvoirs nécessaires à la garantie de la paix et à la résolution des problèmes qui ont acquis une dimension mondiale. Mais pour l'heure, l'ONU n'est pas encore un sujet politique indépendant des Etats : il tendra à le devenir, pour faire face aux problèmes qui n'ont pas de solution possible dans le cadre national.

Le défi qui s'impose au MFM c'est de se montrer capable d'assumer le leadership du processus de transition au gouvernement mondial qui durant la guerre froide était dans un avenir lointain et indéfini mais qui est désormais un objectif concret, même s'il doit être poursuivi de manière graduelle. La stratégie fédéraliste consiste aujourd'hui à savoir identifier à chaque étape les transformations institutionnelles rendues possibles par l'évolution de la situation politique mondiale.

A partir de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement de 1992 les deux sujets politiques qui seront les promoteurs du processus d'unification mondiale sont apparus clairement.

D'une part les gouvernements expriment l'exigence d'affronter les grands urgences planétaires, en convoquant des Conférences mondiales de Chefs d'Etats et de gouvernements : depuis celle de Rio, celles sur les droits de l'homme (Vienne, 1993), la population et les ressources (Le Caire, 1994), le développement social (Copenhague, 1995) et la condition féminine (Pékin, 1995). Cela signifie que l'on accomplit les premiers pas vers le gouvernement mondial. La contradiction dans laquelle se débattent les gouvernements réside dans la tentative d'arriver à des décisions communes (sur des problèmes qui étaient il y a encore peu considérés comme relevant de la politique intérieure),

sans renoncer à leur souveraineté absolue. Parallèlement même dans les secteurs où l'ONU est traditionnellement active, ses institutions se sont révélées largement insuffisantes tant dans le domaine de la sécurité (Bosnie, Somalie, Ruanda...) que dans celui de l'économie (contrôle des problèmes économiques et sociaux globaux). En définitive, les gouvernements sont prisonniers d'un problème sans solution, car ils prétendent continuer à décider à l'unanimité dans des domaines où leurs intérêts sont contradictoires. Les insuccès continus de l'action des Nations Unies ouvrent ainsi l'espace aux initiatives pour la refonte de ses institutions.

A côté des gouvernements qui sont l'expression diplomatique du processus d'unification mondiale, a émergé un second sujet politique composé d'une nébuleuse d'organisations non gouvernementales (ONG) d'inspiration mondialiste. Leur engagement en faveur de la paix, de la protection de l'environnement, de la justice internationale, des droits de l'homme... est l'expression de la dimension démocratique du processus de l'unification mondiale. C'est actuellement un ensemble de petites organisations unies par une situation commune mais qui n'ont pas encore conscience de leurs objectifs institutionnels. Elles constituent toutefois l'embryon d'un nouveau sujet révolutionnaire, l'avant-garde du mouvement démocratique pour l'unification du monde. Elles ont déjà acquis, depuis le Sommet de Rio, un résultat important : elles sont devenues un interlocuteur reconnu des gouvernements. Elles ont en effet été admises à participer avec un rôle consultatif aux Sommets mondiaux et la Commission de gouvernance globale propose aujourd'hui de leur attribuer un rôle officiel à l'ONU, en réunissant avant la session annuelle de l'Assemblée générale le "Forum de la Société civile" qui devrait transmettre aux Nations Unies les positions de la société civile internationale.

Sir Shridath Ramphal, co-président de cette Commission est intervenu devant le Congrès du MFM et a rappelé les conclusions de son groupe de réflexion : en particulier le refus de l'idée de gouvernement mondial, considérée comme synonyme de centralisation, ce qui montre bien la méconnaissance de la nature des institutions fédérales, et la proposition de convoquer annuellement le Forum de la société civile. Cette proposition, qui émane des secteurs les plus ouverts et les plus sensibles des milieux gouvernementaux est le reflet d'une exigence objective, celle de transformer l'ONU d'une organisation intergouvernementale en un système institutionnel plus ouvert à l'influence des groupes représentatifs de l'opinion publique mondiale car, sans son soutien, il est impossible de trouver des solutions aux principaux problèmes de l'humanité.

Le défi auquel fait face le MFM est de redéfinir son rôle propre face aux deux sujets promoteurs de l'unification afin de ne pas se laisser marginaliser et condamner à la stérilité.

Dans leur ensemble les motions et les débats du Congrès de San Francisco ont mis en lumière que le MFM en est conscient. Ce qui distingue les fédéralistes, c'est qu'ils remettent en cause la souveraineté des Etats tandis que les gouvernements et les mouvements éco-pacifistes pensent la solution des problèmes mondiaux en termes de coopération internationale.

Les résolutions approuvées au Congrès contiennent des propositions relatives à la création d'institutions qui représentent autant d'avancées sur la voie de la création d'un véritable gouvernement mondial :

- l'Assemblée parlementaire des Nations Unies (UNPA) comprise comme le premier pas vers la création d'un Parlement mondial,

- la création d'un Conseil de sécurité économique qui offrirait une enceinte pour la coordination des politiques macro-économiques, sociales et de l'environnement dans la perspective de la démocratisation des institutions économiques et financières mises en place à Bretton Woods,

- l'amélioration des capacités d'intervention armée du Conseil de sécurité en le dotant de forces de paix permanentes constituées d'un corps de volontaires directement levé par les Nations Unies,

Le Débat Fédéraliste

Cahiers Trimestriels
pour les Fédéralistes
en Europe et dans le Monde

Abonnement d'un an: 15 ECU
Abonnement de soutien: 30 ECU

Les frais de souscription annuels (en ECU ou l'équivalent en monnaie nationale) sont à régler soit par chèque international soit par virement à l'ordre de: Institut Altiero Spinelli d'Etudes Fédéralistes, c/c n. 9660, swift Address IBSP IT TM 414 Istituto Bancario San Paolo di Torino, Filiale di Pavia, Corso Cavour, 13 - 27100 Pavia (I).

Directeur responsable: Mario Albertini

Comité d'édition:
Via Porta Pertusi 6 - 27100 Pavia (I)
Tel. *39-382-308539
Fax *39-382-303784

Avis aux collaborateurs et aux lecteurs

Tous les militants fédéralistes peuvent contribuer au Débat Fédéraliste. Mais, afin de limiter les frais, on recommande d'envoyer des articles qui ne dépassent pas trois pages dactylographiées.

LE DEBAT FEDERALISTE est publié sous les auspices de l'Institut Altiero Spinelli d'Etudes Fédéralistes

enfin, dans le domaine des institutions judiciaires, l'institution d'une Cour pénale internationale, compétente pour juger les individus coupables de crimes de guerre et plus généralement d'une Cour internationale des droits de l'homme, sur le modèle de la Cour européenne et d'une Cour internationale de l'environnement compétente pour juger les crimes commis par les Etats, les entreprises et les individus.

Au plan de l'action le Congrès a proposé de lancer une Campagne mondiale pour la démocratisation des Nations Unies. L'objectif le plus important de cette campagne est la création d'une UNPA et dans ce but le Congrès a souhaité la création dans les parlements nationaux d'intergroupes fédéralistes et a indiqué les 3 objectifs à poursuivre par le MFM tout au long de la campagne.

Le premier est le rapprochement des diverses organisations fédéralistes au moyen d'une unité d'action plus étroite et d'un rapprochement de leurs programmes. Le second est représenté par la possibilité de devenir un point de référence et une force d'entraînement pour les ONG qui partagent la finalité de la démocratisation de l'ONU mais n'ont pas de stratégie pour y parvenir ; le Congrès a ainsi exprimé son soutien à la proposition de réunir annuellement le Forum de la société civile. Le troisième objectif c'est la mobilisation du mondialisme diffus dans l'opinion publique internationale afin de montrer aux gouvernements que les citoyens, qui n'ont pas aujourd'hui de moyens de s'exprimer, sont favorables à la démocratisation internationale.

Le 12 octobre 1995, le MFM organisera ainsi à New York et à titre expérimental

un premier Forum de la société civile ; il démontrera ainsi sa capacité à exercer son leadership sur les ONG à tendance mondialiste. Ce rôle lui est déjà largement reconnu comme le montre le fait qu'il ait pu promouvoir une coalition d'ONG afin de surveiller et de stimuler les négociations sur la création de la Cour pénale internationale. Même la sous-secrétaire générale de l'ONU, Mme. Gillian Sorensen, a reconnu durant son intervention le rôle stimulant des fédéralistes par la critique constructive qu'ils ont toujours effectué de l'activité de l'ONU.

La capacité à exercer durablement un leadership se révèle dans la capacité à formuler des propositions permettant de réaliser le changement. Le MFM ferait donc une grave erreur s'il se limitait à soutenir le Forum de la société civile en se contentant de la satisfaction légitime de partager un objectif avec d'autres forces politiques. Le fait est que le Forum représente seulement un premier pas sur la voie de la démocratisation de l'ONU ; ses limites consistent dans son manque de représentativité démocratique dans la mesure où ses membres ne seraient pas désignés démocratiquement. D'un autre côté l'UNPA représente un objectif plus avancé dans la mesure où elle permettrait d'installer au sein même du système des Nations Unies une institution destinée à avoir un rôle moteur dans l'évolution démocratique de l'organisation tout entière jusqu'à se transformer en un véritable parlement mondial et à devenir l'expression de la volonté de tous les peuples de la terre.

Il faut enfin rappeler que le Congrès a vigoureusement condamné la décision des gouvernements français et chinois de

reprandre leurs essais nucléaires.

Il faut enfin citer deux manifestations qui se sont déroulées durant le Congrès. Le 24 juin s'est tenu le Forum sur la démocratisation des Nations Unies qui tout en étant un moment utile de débat entre les fédéralistes mondiaux et des représentants des milieux politiques et de diverses institutions universitaires, économiques... n'a pas pleinement rempli son rôle de permettre une rencontre entre le MFM et les ONG d'inspiration mondialiste. Parmi les interventions ou contributions les plus significatives extérieures au fédéralisme organisé il faut mentionner celles de M. Eugene Carroll (Centre pour les informations sur la défense des Etats-Unis), de Mme. Annette I-u (sénatrice de Taiwan), de M. Jiri Dienstbier (ancien ministre tchèque des affaires étrangères), de M. Christophe Bail (Commission de Bruxelles, qui s'exprima à titre personnel), de M. Ali Mazrui universitaire kenyan enseignant aux Etats-Unis...

Le 26 juin, jour anniversaire de la signature de la Charte de l'ONU, se sont déroulés sur la Place des Nations Unies une manifestation de rue et un cortège en faveur d'une nouvelle Charte de l'organisation internationale.

Le Congrès et le Conseil du MFM ont enfin procédé à la réélection des organes statutaires et des dirigeants du mouvement. Sir Peter Ustinov a été réélu Président, M. Keith Best (GB) et Mme. Barbara Walker (Etats-Unis) ont été confirmés à leurs postes de Président du Comité exécutif et de trésorière. M. James Christie (Canada) a été désigné comme Président du Conseil de même que M. Robert Müller (Costa Rica et recteur de l'université de la Paix) comme Vice-président et M. Martin Hagvall (Suède) président de la commission des Statuts. Au Comité exécutif ont été élus M. James Arputaraj (Indes), Lucio Levi (Italie), Mme. Bente Nielsen (Danemark) et coopté M. Tim Barner (Etats-Unis).

Lucio LEVI

FEDECHOSES - POUR LE FEDERALISME
Presse Fédéraliste
26, rue Sala - 69002 LYON

Directeur de la publication J.L. PREVEL

Reproduction *L'interface*
110 rue Duguesclin - 69006 LYON

Commission Paritaire 56256

Programme prévisionnel du Colloque international
Co-organisé par l'Union Européenne des Fédéralistes (UEF)
et le Mouvement Fédéraliste Mondial (MFM)

Union Européenne, Défis Mondiaux et Réforme des Nations Unies

Bruxelles, 8 décembre 1995
Parlement Européen, Rue Belliard, 89

Vendredi 8 décembre - 9 heures

Les moyens pour garantir la paix et la protection des droits de l'homme

Vendredi 8 décembre - 15 heures

Les moyens pour garantir un ordre économique mondial juste et un développement compatible

La fin de la guerre froide et l'écroulement du monde bipolaire ont ouvert la voie parallèlement à la renaissance du nationalisme (tendance à la fragmentation) et à l'émergence de nouveaux ensembles "globaux" tels que l'Union européenne ou les Nations unies (tendance à l'unification).

L'humanité a besoin d'un nouvel ordre économique mondial pour abattre le nationalisme, construire la paix, protéger les droits de l'homme et assurer un développement soutenable.

L'Union européenne représente l'étape la plus avancée d'un processus général de regroupements régionaux d'Etats, destinés à devenir les piliers de l'ordre mondial de l'après-guerre froide et les protagonistes de la réforme des Nations unies. Dans le même temps, le processus de renforcement et de démocratisation de l'Union européenne est un modèle pour le renforcement et la démocratisation d'autres organisations régionales et des Nations unies.

Parmi les différents moyens proposés récemment pour réformer les Nations unies, on compte:

- l'établissement d'un corps de police mondial pour la construction et le maintien de la paix et pour l'intervention humanitaire,
- la régionalisation du Conseil de sécurité,
- la création d'un Conseil de sécurité pour les questions économiques et écologiques,
- la mise en place d'une Assemblée parlementaire des Nations unies,
- la création d'institutions judiciaires mondiales pour la protection des droits de l'homme et le châtimement des crimes contre l'humanité.

Le but de ce Colloque est d'examiner les différents défis mondiaux qui se posent au monde contemporain, les réformes nécessaires pour rendre les Nations unies plus efficaces et le rôle que l'Union européenne pourrait jouer dans le processus de démocratisation de l'ONU.

Le Développement de Fédérations Régionales Démocratiques et la Perspective Européenne

Par M. Christoph BAIL, conseiller auprès de la Commission Européenne

Monsieur Christoph BAIL, s'est exprimé à titre personnel au Forum pour la démocratisation des Nations Unies organisé à San Francisco par le Mouvement fédéraliste mondial. Avec son accord nous publions ci-dessous des extraits de son intervention.

La question de la nécessité et de la possibilité de bâtir une fédération européenne démocratique est au centre du débat actuel sur la révision du Traité de Maastricht qui a établi l'Union européenne et ce même si la notion de fédération européenne a eu mauvaise presse durant le processus de ratification.

1/ Le processus d'intégration européenne avait été, après la Seconde Guerre mondiale, guidé par le désir de créer les conditions d'une paix durable entre ses membres et de promouvoir la prospérité économique au moyen de la libéralisation de l'économie, de la coopération et du développement des politiques communes. Son succès a été assuré par une méthode innovante de mise en commun graduelle de certaines fonctions gouvernementales au sein d'institutions supranationales relativement fortes. Même si ce processus fournit un laboratoire d'expériences, de succès comme d'échecs, qui peut être riche d'expériences pour les pays d'autres régions du monde, il ne peut pas être tout simplement transféré dans des situations culturelles, économiques ou politiques différentes, c'est-à-dire dans des situations où les conditions initiales sont différentes.

2/ La fin de la guerre froide a considérablement modifié les paramètres de l'intégration régionale en Europe. En particulier, la nouvelle situation géopolitique crée de nouvelles raisons

pour que l'Union européenne assume des responsabilités extérieures plus importantes et l'élargissement en direction des pays de l'Europe centrale et orientale est devenue un impératif politique. Dans le même temps, les sentiments nationalistes semblent avoir repris de la vigueur et la légitimité démocratique de l'Union est plus ouvertement remise en question. Cela semble dû au désir des peuples de retrouver leurs racines dans un monde toujours plus complexe et de participer plus directement aux processus de décision susceptibles d'affecter leur vie. Il est clair que les négociations sur le Traité de Maastricht n'ont pas permis d'atteindre un consensus sur l'objectif final, ni sur une structure permanente de l'Union. Il est également nécessaire de préparer l'Union pour des élargissements futurs, et c'est pourquoi nous allons avoir une nouvelle Conférence intergouvernementale sur la révision du Traité de Maastricht qui débutera début 1996.

3/ Atteindre un consensus de société sur la vision ambitieuse d'une fédération régionale démocratique nécessitera un large débat englobant toutes les composantes de la société civile dans l'ensemble des pays européens. La méfiance croissante à l'égard des institutions et de la vie politique en général, de même que, a fortiori, la crainte de bureaucraties lointaines et centralisées ne nous permettent plus de compter en priorité sur le seul leadership politique ou technocratique pour mener à bien un challenge aussi fondamental.

Inversement, malgré le fait que le débat public soit encore largement national, le sentiment d'appartenir à

une société plus large, sur un plan européen si ce n'est mondial, semble se développer progressivement et les populations commencent à s'adresser plus directement au niveau européen de gouvernement. Toutefois, à mon point de vue, cette évolution vers une identité européenne peut seulement être consolidée sur la base d'un attachement continu aux valeurs communautaires qui sous-tendent le modèle européen de société et dans le contexte d'une manière de gouverner qui aille du bas vers le haut plutôt que du haut vers le bas.

4/ Le défi c'est d'assurer tout à la fois l'efficacité et le caractère démocratique d'une entité régionale ayant de très larges responsabilités et constituée d'Etats-nations profondément enracinés.

A mon sens cela signifie :

- plus de simplicité et de transparence dans les processus de décision politique,

- l'extension du vote à la majorité à la plupart des domaines, y compris la politique étrangère et les questions de sécurité intérieure et extérieure,

- la généralisation de ce que l'on appelle la procédure de codécision en matière législative en mettant sur un pied d'égalité le parlement européen directement élu et le Conseil des ministres représentant les Etats-nations,

- la rationalisation et la clarification du rôle des principales institutions : le Conseil européen représentant en particulier l'instance politique suprême, le Parlement européen et le Conseil des ministres constituant les deux branches législatives, la Commission en tant qu'organe de contrôle et d'exécution, et enfin la Cour de justice,

- la clarification et l'application du principe de subsidiarité pour s'assurer que les actions sont menées au

niveau européen seulement lorsque leurs objectifs ne peuvent pas être atteints au niveau des Etats membres,

- l'élargissement du concept de la citoyenneté européenne par l'établissement d'une charte des droits du citoyen et en facilitant leur participation individuelle ou associative, aux affaires européennes,

- la définition plus précise des différentes vitesses auxquelles les Etats membres pourraient procéder vers le but commun, de telle manière que ceux qui sont capables et désireux d'aller de l'avant ne soient pas empêchés de le faire dans la mesure où le cadre général et l'égalité entre les citoyens ne seraient pas mis en cause.

5/ Dans une perspective européenne, l'intégration régionale et la gouvernance régionale ne sont pas des fins en elles mêmes mais doivent être

vues comme les composantes d'une vision globale de la manière de gérer les interdépendances sur la base de valeurs communes et en lien avec le principe de subsidiarité (qui a une double signification : des décisions aussi proches que possible des gens et la mise en commun des ressources et de la "souveraineté" là où c'est nécessaire). Les regroupements régionaux d'Etats peuvent tout à la fois préfigurer des approches globales et servir à mettre en oeuvre des principes internationaux. Une meilleure reconnaissance des groupes régionaux dans le système des Nations Unies peut aider à stimuler la formation de tels regroupements, assurer qu'ils soient profondément intégrés dans le système international et faciliter le processus de prise de décision au niveau de l'ONU. Le rapport récent "Our Global Neighbourhood" de la Commission sur la

Gouvernance globale (Commission on Global Governance) présente les choses comme suit :

"Faire meilleur usage de la force actuelle et potentielle du régionalisme (à l'échelle planétaire, n.d.l.r.) tout en évitant les dangers possibles d'un système de gouvernance globale doit encourager, tout autant que faire la place dans ses structures internationales, des expressions régionalistes qui soient compatibles avec le but et les principes de la Charte des Nations Unies. Le défi consiste à utiliser tant les accords régionaux que globaux pour les renforcer mutuellement. La décentralisation, la délégation et la co-opération dans des ensembles régionaux peuvent alléger la pesanteur d'organisations globales, tout en généralisant un sens plus profond de participation dans un effort commun".

MONDIALISATION, SOUVERAINETES DES ETATS ET COOPERATION INTERNATIONALE

Colloque le 14 novembre 1995

C'est le thème, combien d'actualité, organisé par le Bureau européen du Programme des Nations Unies pour le Développement, en lien avec l'Association lyonnaise des Amis de François Perroux et l'Université Lumière, Lyon II. Nous vous proposons de participer à ce colloque.

En effet, il prolonge l'action que nous conduisons :

- co-organisation de la conférence "réformer l'ONU" du Professeur Lucio Levi, à la Maison de l'Europe,
- campagne de pétitions au Président du Parlement européen, pour une démocratie européenne avec une constitution fédérale,
- questions aux candidats à l'élection présidentielle sur leur vision de la place de la France en Europe et dans le monde.

Pour nous, le processus de globalisation est désormais une réalité irréversible : interdépendance des activités humaines aux plans social, économique, sécurité, écologique. Or, il n'est pas maîtrisé, ni même compris; le besoin d'identité semble dériver vers le rejet de l'autre. La misère, l'exclusion, la violence, la dégradation de l'environnement, le chômage mondial, l'anarchie monétaire et économique, la drogue, les migrations, la sécurité, ne peuvent plus se résoudre dans le seul cadre des souverainetés nationales.

Comment maîtriser ensemble le développement de notre planète, de notre continent, de notre pays ?

Entrée gratuite
Inscription avant le 12 octobre
auprès de l'U.E.F. Rhône-Alpes

12, rue Président Carnot - 69002 Lyon - Tél. : 78 37 14 75

Pour une Cour Criminelle Internationale Permanente

A la fin du XXème siècle, après les drames de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda, les Nations-Unies doivent saisir l'opportunité d'instaurer la Cour Criminelle Internationale Permanente, prévue et espérée depuis plus de 50 ans. D'atroces violations des droits de l'homme commises un peu partout dans le monde sont restées impunies. Ainsi la mort de quelques 5000 kurdes tués à l'arme chimique en mars 1988 à Halabja en Irak n'a donné lieu à aucune poursuite. Au Burundi, plus de 50 000 personnes ont été massacrées après la tentative de coup d'état d'octobre 1993 sans qu'aucun des responsables ne soit traduit en justice...

D'octobre à décembre 1995, à la cinquantième session de l'assemblée générale des Nations-Unies, l'occasion doit être saisie par les états membres pour que cette Cour soit mise en place d'ici l'an 2000. Une Cour Criminelle Internationale serait l'incarnation des principes fondamentaux du droit pénal international. Elle engagerait des poursuites, que les crimes aient été commis en temps de guerre ou de paix, et que les auteurs en aient été des chefs ou des subordonnés, des civils ou des membres des forces militaires, paramilitaires ou des forces de police. Une Cour Criminelle Internationale serait le complément des tribunaux nationaux, et agirait lorsque les États ne sont pas disposés à traduire les responsables en justice ou qu'ils ne sont pas en mesure de le faire. La Cour Criminelle Internationale pourrait juger les individus accusés des crimes les plus odieux selon des procédures garantissant toutes les normes internationalement reconnues en matière de procès équitable adoptées par la communauté internationale au cours des 50 dernières années.

La Cour devrait disposer de pouvoirs étendus de façon à mettre les victimes, leurs familles et les témoins à l'abri des représailles. Des compensations devraient être accordées aux victimes dans les cas appropriés.

La pression de l'opinion publique peut jouer un rôle décisif dans la création de cette Cour.



Action des
Chrétiens pour
l'Abolition de la
Torture

ABONNEMENT

NOM Prénom
Adresse

NORMAL : 50F

MILITANT : 100F

SOUTIEN : 500F

- Chèque à l'ordre de "Pres. : Fédéraliste" 26 rue Sula - 69002 LYON
- C.C.P. 2490 82 P LYON. (N° supplémentaires sur simple demande)

Ce Journal vous a intéressé - SOUTENEZ-LE ! DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS